



LE MAGAZINE DE L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

# **Sommaire**









#### 3 Édito

#### 4 Brèves

- Ne dites plus CBENM, mais... Bruxeo!
- Nouveaux membres du Conseil d'Administration de la FeBISP
- L'Unipso souffle ses 20 bougies
- Le CEFIG fête ses 25 ans le 19 octobre prochain
- Les prochains cycles de formation de la FeBISP
- La FeBISP à l'ère des réseaux sociaux

#### 6 Actualités

- Salon de la Formation
- Bruxelles se dote d'un nouveau centre de validation de compétences
  - Une Cité des métiers à Bruxelles pour fédérer tous les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'enseignement.

#### 10 DOSSIER:

L'éducation permanente, l'autre pilier de l'insertion socioprofessionnelle

#### 22 Rencontre...

Rencontre avec Anne-Hélène Lulling (Interfédé)

#### 25 Allô la Terre

Des chiffres et des mètres..

#### 26 Reportage

L'interculturel au coeur du projet de cohésion sociale chez Convivial

#### 29 Le coin de l'employeur

Le trajet de réintégration des travailleurs malades

#### 31 Save the date!

22e journée d'étude

#### **Migrants**

Ces derniers mois, nous avons vu une mise en avant de la politique migratoire belge, européenne et même mondiale. En travaillant dans le secteur de l'insertion et étant moimême issue de l'immigration, ce phénomène m'a interpellée.

Le déploiement de la solidarité du « parc Maximilien » avec la mise en place d'une plateforme d'hébergement pour les migrants m'a particulièrement interrogée. Plusieurs de mes amis et surtout amies font partie du mouvement. Et pourtant, lorsque je leur parlais des politiques d'activation et du contrôle des chômeurs, des diminutions des allocations de chômage, de la désindustrialisation, du manque d'emploi pour les personnes peu qualifiées, etc; personne n'avait l'air de se sentir vraiment concerné... Pas grand chose non plus, lorsque j'insistais sur le fait que le choix d'augmenter la pression sur les travailleurs, en particulier les plus précaires, était établit à l'échelle des institutions européennes. Avec l'accord de tous les gouvernements nationaux...

Et pourtant les migrants, oui : aller les chercher, communiquer dans une autre langue, faire les lits, mettre des draps neufs, prêter les clés, les laisser seuls à la maison, faire des courses, laver les draps, etc. Cela demande des implications pratiques beaucoup plus chronophage qu'une manifestation de temps à autre! Et là, oui, déferlement sur les réseaux sociaux... des relations qui se créent, des amitiés qui se nouent, ...

Est-ce un mouvement de solidarité ? Est-ce un mouvement politique ? Est-ce que cela marque un nouvel intérêt pour les questions politiques ? Ou au contraire, cela marque-t-il un désintérêt ? Est-ce que cela signale une prise de possession de ces questions par les citoyens ou au contraire un aveu d'impuissance ? Quels sont les rapports de force à l'intérieur du mouvement ? Quels sont les lieux de tentions et comment sont-ils gérés ?

Il est étonnant que de nombreux citoyens, auprès desquels les difficultés des personnes peu qualifiées ou chômeurs de longue durée ne suscitaient que peu d'attendrissement, soient si impliqués dans cet autre drame. N'avons-nous pas collectivement intégré que le système scolaire et académique fait réellement triompher les meilleurs d'entre nous et écarte les moins bons ? Ne croyons-nous pas que notre société fonctionne objectivement grâce à des tests et qu'elle fait ainsi émerger les plus intelligents, les plus ardus, les plus travailleurs. N'avons-nous pas collectivement intériorisé que les éduqués du supérieur sont meilleurs que ceux qui ne le sont pas ?

Ce mouvement de solidarité, magnifique, qui s'étend en dehors de nos frontières et qui ne parvient pas à s'ancrer au sein de l'espace régional, national ou européen n'est-il pas le signe d'une acceptation de l'inégalité entre les individus sur base des diplômes de chacun ?

Tatiana Vanessa Vial Grösser Directrice-adjointe de la FeBISP

# Brèves

## Ne dites plus CBENM, mais... Bruxeo!

Le 26 avril, la confédération représentative des entreprises à profit social bruxelloise dévoilait sa nouvelle identité.

La FeBISP assistait à cette présentation en présence notamment de Fadila Laanan – Ministre-Présidente de la COCOF en charge de l'Enseignement, de l'Accueil de l'Enfance, du Sport et de la Culture, Didier Gosuin – Ministre de l'Économie et de l'Emploi, Membre de la COCOM en charge de la Politique de la Santé, ainsi que Marc Jegers – Professeur à la VUB et Jean-Claude Praet – Président de Bruxeo et Eric Buyssens – Président du bureau d'études de la FGTB Bruxelles.

N'hésitez pas à surfer sur leur nouveau site www.bruxeo.be



#### Nouveaux membres du Conseil d'administration de la FeBISP

L'Assemblée générale de la FeBISP a désigné le 11 juin dernier pour un mandat de 3 ans, 3 nouveaux membres dans son Conseil d'administration. Laurence Comblin de la Mission Locale de Molenbeek, Annick Empain du CEFIG et Corinne Terwagne du CFS remplacent Jean-Philippe Martin du CFS, Luc Piloy de la Mission Locale de Forest et Patrick Stelandre d'Idée53. Nous tenons à remercier chaleureusement les 3 administrateurs sortants pour leur implication et contribution au sein du Conseil d'administration de la FeBISP durant 6 ans et nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles recrues!



# L'Unipso souffle ses 20 bougies

L'UNIPSO est la confédération intersectorielle des employeurs du secteur à profit social (non marchand) en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Elle représente 31 fédérations d'employeurs du secteur public et privé, actives dans les domaines suivants : enseignement, socioculturel, santé, environnement, insertion socioprofessionnelle, action sociale, aide et soins

à domicile, aide à la jeunesse et la petite enfance, accueil et hébergement des personnes âgées et handicapées, mutualités. A l'heure de souffler ses 20 bougies, l'UNIPSO s'offre quelques petits moments participatifs avec ses membres. Le premier d'entre eux fut consacré, l'eusse-t-on cru, au rôle du mouvement patronal dans la concertation sociale.

L'occasion de se remettre en piste pour quelques années encore que nous souhaitons des plus fructueuses à notre consœur.



# Brèves

#### Le CEFIG fête ses 25 ans le 19 octobre prochain

En mai 1993, le CEFIG voyait le jour en créant un centre de formation pour adultes.

La 1ère formation mise sur pieds fut une formation en bureautique et au fil des années, le CEFIG est devenu ce qu'il est aujourd'hui avec toute sa diversité. De la bureautique à la préparation des candidats aux tests « police » en passant par la formation de base, la formation Français langue étrangère (FLE), la formation TIC et la formation pour agents pénitentiaires, le CEFIG a progressivement étoffé son offre de formations et agrandi son équipe. Cela

a permis à de plus en plus de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés de s'inscrire dans un parcours d'insertion, avec pour objectif final la mise à l'emploi mais également la réinsertion sociale et professionnelle.

L'équipe du CEFIG a souhaité profiter de cette occasion pour réfléchir au CEFIG d'aujourd'hui et le projeter dans les 3 à 5 ans à venir.

Ils le font en développant un processus de co-construction qui est avant tout une démarche collective. Celle-ci implique l'ensemble des personnes participant à la vie de l'association, tant les fondateurs que les membres du personnel, les bénévoles, les staqiaires et les partenaires, aidé par un coach organisationnel qui les accompagne tout au long de ce cheminement. Et pour fêter cet événement, ils vous invitent à les rejoindre le 19 octobre prochain après-midi à la Maison du Peuple de St Gilles.

Ils vous présenteront le fruit de leur réflexion au cours de cette après- midi pimentée par les improvisations de professionnels qui vous réserveront quelques belles surprises!

Rendez-vous donc le 19 octobre prochain!

Plus d'informations à suivre prochainement sur www.cefig.be



# Les prochains cycles de formation de la FeBISP

Les vacances approchent à grands pas mais notez d'ores et déjà les prochains cycles de formation dans votre agenda! Nous vous donnons rendez-vous les 11, 12 et 26 octobre prochains pour traiter de **la dimension de genre en ISP**, et les 29, 30 novembre et 14 décembre

## pour discuter de la découverte de l'ISP pour les nouveaux travailleurs.

Ces cycles sont gratuits et exclusivement réservés aux équipes pédagogiques des Missions Locales et des OISP. Rendez-vous à l'Auberge de jeunesse Sleep Well, rue du Damier 23 à 1000 Bruxelles - Salle Schuman, de 9h à 16h30. Inscriptions via secretariat@ febisp.be



# La FeBISP à l'ère des réseaux sociaux

Pour ceux qui ne le savaient pas encore, la FeBISP est désormais présente sur LinkedIn, le réseau social professionnel. Retrouvez sans plus tarder toutes les dernières infos de l'insertion socioprofessionnelle sur https://www.linkedin.com/company/febisp!



# Salon de la Formation

→ Margaux Hallot

Les 15 et 16 mai s'est déroulé le Salon de la Formation, organisé par Bruxelles Formation. Cette année, le rendez-vous s'est donné à La Tentation, salle mythique située rue de Laeken en plein centre-ville.

Comme chaque année, le succès était de la partie. La FeBISP est allée saluer ses nombreux membres présents pour l'occasion : Arpaije, FOR.E.T, Cenforgil, Molenbeek Formation, CAF, CF Bonnevie, Interface 3, la Mission Locale d'Anderlecht, la Mission Locale de Bruxelles-Ville, la Mission Locale d'Etterbeek, la Mission Locale de St-Josse, Mission locale d'Ixelles, APAJ, Coften, Boulot, Form@XL, Convivial, Idée53, JST, CFITECH, Le Piment, CEFAID, CFA, CEMEA, CF2m, Proforal, les Ateliers du soleil, CFS, FIJ, CEFIG et ISPAT.

Présents massivement, ils ont pu ainsi rencontrer de futurs candidats stagiaires et leur présenter toutes leurs activités.

18 secteurs d'activité étaient présents dans des domaines très divers : social, santé, sport, économie numérique, Horeca, sécurité et prévention, environnement-agriculture-nature, communication, etc.

Outre les stands de présentation des actions de formation, des animations variées ponctuaient ces 2 jours.













Retrouvez tous les participants de cette édition sur https:// salondelaformation.be/

# Bruxelles se dote d'un nouveau centre de validation des compétences

C'est

157 Boulevard Adolphe Max, en plein cœur de Bruxelles. l'inauguration de ce tout nouveau centre avait

lieu le 30 mars dernier. L'événement s'est déroulé en présence notamment de Didier Gosuin, Ministre bruxellois de l'Emploi et de la Formation, et d'un représentant de la ministre de l'Enseignement de promotion sociale de la fédération Wallonie-Bruxelles, Isabelle Simonis, ainsi que des directions de Bruxelles Formation et d'Actiris, Olivia P'tito et Grégor Chapelle.

Les compétences qui pourront y être évaluées sont celles des métiers d'employé administratif, employé administratif des services commerciaux et d'aide-comptable, des métiers dans lesquels on gravit souvent des étapes professionnelles sans pour autant disposer du diplôme adéquat.

Avec les 300 places supplémentaires disponibles dans ce nouveau centre, l'objectif des 2000 titres de compétences fixé pour 2020 a de grandes chances d'être atteint! La Région bruxel-

loise compte désormais 15 centres de validation des compétences.

validation des compétences continue d'avoir le vent en poupe et les chiffres parlent d'eux-mêmes. Depuis 2003, ce ne sont pas moins de 36000 Titres de compétences qui ont été délivrés, dont 6000 en Région bruxelloise. Au total, 61 professions sont accessibles à la validation des compétences, parmi lesquelles celles d'aide comptable, technicien PC, peintre en bâtiment ou encore coiffeur. Quand on sait que parmi







les 90000 chercheurs d'emploi que compte Bruxelles, 43% ne possèdent pas de diplôme reconnu, on peut aisément comprendre que la validation des compétences a un bel avenir.

Plus d'informations sur la validation des compétences : www.validationdescompetences.be/ Nous y consacrions également <u>le dossier du numéro 114 de </u> L'insertion.

# Une Cité des métiers à Bruxelles pour fédérer tous les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'enseignement

 $\rightarrow$  Margaux Hallot

Le 23 avril était inaugurée la Cité des métiers de Bruxelles, en présence notamment de Rudi Vervoort, Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et Didier Gosuin, Ministre bruxellois de l'Emploi et de la Formation.



Le concept de Cité des métiers voit le jour à Paris en 1993, au sein de la Cité des Sciences et de l'Industrie. Aujourd'hui, on en trouve dans 11 pays : Belgique, Togo, Argentine, Chili, Espagne, Italie, Portugal, République Suisse, Maurice, Allemagne et France.

S'y retrouvent à chaque fois des partenaires de l'orientation, de la formation, de l'enseignement et de l'emploi qui partagent cette même vision et envie de collaboration et de décloisonnement.

# La plus grande Cité des métiers d'Europe en plein cœur de Bruxelles

Validée depuis mai 2015, la Cité des métiers de Bruxelles est un projet porté par Actiris et Bruxelles Formation.

La Cité des métiers de Bruxelles est accessible gratuitement et s'adresse à tout public désireux d'obtenir des réponses sur son avenir professionnel :

 Les jeunes en milieu scolaire ou en décrochage pourront s'initier à la recherche documentaire, participer à des activités, s'informer sur les métiers...

- Les étudiants pourront anticiper leur entrée sur le marché du travail en s'informant sur les possibilités d'emploi dans leurs filières d'études et développer leur projet d'avenir.
- Les adultes en cours de carrière, avec ou sans emploi, pourront faire des recherches documentaires, être conseillés dans leurs choix de réorientation, de formation, de techniques de recherche d'emploi, de gestion de carrière...
- Et enfin, les publics ayant des besoins spécifiques (personne porteuse d'un handicap, ancien détenu, personne sans-papier...) y trouveront des pistes d'action pour entamer ou reconstruire leur parcours professionnel.

L'objectif de la Cité des métiers se focalise sur les besoins de la personne, en mettant un accent particulier sur les fonctions dites critiques du marché de l'emploi bruxellois, les jeunes de moins 25 ans et l'apprentissage des langues, que ce soit le néerlandais mais également le français langue étrangère.

#### INFORMATIONS PRATIQUES

La Cité des métiers est ouverte tous les jours ouvrables de 9h30 à 16h, à l'exception du jeudi où elle est ouverte de 13h30 à 19h. Les conseils individuels sont accessibles de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h sauf le jeudi, uniquement de 13h30 à 19h. Durant les vacances scolaires, elle reste ouverte de 13h30 à 16h.

# L'éducation permanente, l'autre pilier de l'insertion socioprofessionnelle

ightarrow Pauline Cousin, François Geradin, Michèle Hubin et Tatiana Vial Grösser

Si l'éducation permanente fait intrinsèquement partie du dispositif d'insertion socioprofessionnelle, encore faut-il précisément voir en quoi elle consiste, tant au niveau de ses finalités que de ses multiples traductions sur le terrain. Cet exercice de clarification et d'illustration constitue l'objectif du présent dossier.

#### L'éducation permanente... en insertion !

L'article faisant l'ouverture du dossier commence par rappeler le cadre réglementaire de l'éducation permanente en insertion. Tant le décret ISP du 27 avril 1995 que les différents cahiers des charges des actions de formation mentionnent en effet l'importance de ce volet EP dans toute action ISP! Sont ensuite évoquées les principales finalités partagées de l'éducation permanente en insertion ainsi que ses effets bénéfiques pour le public. L'article évoque enfin le projet de nouveau décret ISP et l'enjeu que constitue la place de l'EP en son sein, tandis qu'un encadré précise la place de l'EP dans le dispositif d'économie sociale d'insertion (ESI).

#### Rencontre croisée autour de l'EP

Le dossier laisse ensuite la parole à deux directions de structures ISP, Corinne Terwagne, directrice du Collectif Formation Société (CFS) et Mathieu Danero, directeur de La Chôm'Hier AID. Ces deux témoins réfléchissent ensemble à ce qui peut faire la spécificité de l'EP en ISP, aux pratiques qui favorisent la citoyenneté critique des stagiaires, aux difficultés rencontrées sur le terrain ou encore aux enjeux de demain.

#### Concrètement...

La partie « Témoignages » du dossier poursuit quant à elle l'objectif d'illustrer les différentes pratiques d'EP en ISP. Comme le lecteur le découvrira rapidement, celles-ci sont aussi diverses que variées, tant sur le fond que sur la forme. Cette constellation de pratiques, mises en œuvre aussi bien dans les OISP que dans les Missions Locales ou encore chez



certaines structures d'ESI, constitue en soi une richesse du secteur, d'autant que les pratiques, aussi diverses soientelles, poursuivent les mêmes finalités d'émancipation et de citoyenneté.

#### EP vs ISP?

Le dossier se termine par une carte blanche de Geoffroy Carly, des CEMEA (Centres d'Entrainement Méthodes d'Education Active). Sa réflexion, nourrie avec ses collègues, questionne de manière critique plusieurs éléments touchant de près tant l'EP que l'ISP, notamment le passage de l'éducation populaire à l'éducation permanente (et ses conséquences loin d'être seulement sémantiques !), pour finir par interroger « l'ISP à l'épreuve de l'EP ». Cette ultime interrogation, par le pas de côté qu'elle adopte et par l'ampleur de ce qu'elle questionne, boucle sans détour la boucle de ce dossier.

# L'EP en ISP : contexte, cadre et finalités

→ François Geradin

L'éducation permanente constitue un volet essentiel de toute action d'insertion socioprofessionnelle.

Mais que faut-il entendre par « éducation permanente » ? Et, plus spécifiquement, par « éducation permanente en insertion » ? Quelle est sa base réglementaire ? Quelles en sont les finalités et les enjeux pour le public ISP ? Tentatives de réponse et premiers éléments de réflexion.

#### Contexte sociopolitique et citoyenneté

Les demandeurs d'emploi s'adressant au dispositif ISP connaissent généralement des difficultés à réellement prendre leur place de citoyens. Peu d'entre eux, étant donné leur parcours, ont en effet acquis les outils pour exercer pleinement leur citoyenneté au sein de la société.

Face à ce constat interpellant, les organismes d'insertion socioprofessionnelle tentent de construire au quotidien, avec les usagers, une réflexion de fond sur la société dans une démarche critique afin que, collectivement et individuellement, ils puissent comprendre et agir en tant que citoyens.

Sur ces questions, les enjeux d'aujourd'hui ne sont pas fondamentalement différents de ceux présents en 1995, année du décret instaurant le dispositif ISP. L'exposé des motifs de ce décret en témoigne aisément. Le chapitre « Réserver une place privilégiée à l'éducation permanente » stipule en effet : « Dans un contexte socioéconomique aussi difficile, au même titre qu'il y a lieu de qualifier et d'insérer sur le marché du travail des demandeurs d'emploi les plus fragilisés, il est impératif de les préparer collectivement à vivre et à comprendre leur situation socioprofessionnelle et de les armer intellectuellement à y faire face ensemble ». Dans le contexte régional actuel, cet objectif nous semble plus que jamais important.

# Place de l'éducation permanente dans le cadre normatif ISP

La transposition décrétale de l'objectif que nous venons de mentionner se trouve dans l'article 4 §  $1^{\rm er}$  du décret ISP du 27 avril  $1995^{\rm 1}$  :

« L'action ISP se traduit par la mise en œuvre, dans une démarche intégrée, d'opérations d'accueil, de guidance, d'éducation permanente, de formation professionnelle et de mise au travail en entreprise. »

Par ailleurs, à un niveau plus opérationnel, chacun des cahiers des charges des actions ISP, élaborés en 2004, mentionne, dans la rubrique « Caractéristiques du dispositif ISP », que l'action ISP comprend nécessairement :

- Une opération de formation professionnelle
- Une opération d'accueil et une opération de guidance
- Un volet d'éducation permanente

On voit donc très clairement la place spécifique que prend l'éducation permanente dans la démarche intégrée propre à toute action ISP. Reste à définir ce qu'il faut entendre par « éducation permanente » ...

#### L'éducation permanente, d'une définition décrétale aux finalités partagées en ISP

Si le cadre normatif ISP ne définit pas explicitement ce qu'il faut entendre par éducation permanente, ni sur le fond ni sur la forme, la définition que l'on trouve à l'article 1er § 1er du décret Education permanente du 17 juillet 2003² mentionne les éléments et objectifs suivants :

• L'analyse critique de la société

de formation professionnelle en vue d'accroître les chances des demandeurs d'emploi inoccupés et peu qualifiés de trouver ou de retrouver du travail dans le cadre de dispositifs coordonnés d'insertion socioprofessionnelle ».

Document téléchargeable sur : https://www.febisp.be/resource/static/files/LegislationOISP/decret-27-avril-1995.pdf

2 Décret de la FWB du 17 juillet 2003 « relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Education permanente ».
Document téléchargeable sur : http://www.educationpermanente.cfwb.be/index.php?eID=tx\_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=e4896644ae1020f1bb76e1 d450370936ac57053e&file=fileadmin/sites/edup/upload/edup\_super\_editor/

edup\_editor/documents/Judith/Decret\_17.07.2003\_coordonne.pdf

<sup>1</sup> Décret COCOF du 27 avril 1995 « relatif à l'agrément de certains organismes d'insertion socioprofessionnelle et au subventionnement de leurs activités

- La stimulation d'initiatives démocratiques e collectives,
- Le développement de la citoyenneté active
- L'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques
- La perspective d'émancipation individuelle et collective des publics
- Privilégier la participation active des publics visés et l'expression culturelle

Même si l'actuel décret EP, par définition, ne concerne pas les OISP mais les mouvements d'éducation permanente<sup>3</sup>, l'éducation permanente en ISP poursuit pleinement les objectifs ci-dessus, qui, comme nous l'avons vu, gardent plus que jamais leur pertinence dans le contexte sociopolitique actuel.

Afin d'aller plus loin dans la réflexion et de pouvoir travailler avec ses membres sur la place de l'éducation permanente dans le secteur ISP, la FeBISP a organisé en interne, depuis 2014, plusieurs groupes de travail ainsi qu'un cycle de formation spécifique. Dans leurs conclusions, ces groupes de réflexion ont formulé les finalités devant guider tout travail d'éducation permanente en insertion. En voici les deux principales :

#### Objectif d'émancipation individuelle :

Cette émancipation individuelle joue un rôle central dans le parcours des stagiaires, tant pour leur insertion professionnelle que sociale. En effet, par les choses apprises et par les expériences vécues, les stagiaires vont pouvoir développer peu à peu une puissance d'agir et pouvoir ainsi prendre place dans la société. Cette émancipation individuelle est par ailleurs la condition nécessaire, mais pas suffisante, de l'émancipation sociale.

#### Finalité de transformation sociale et politique :

Il est en effet important que chaque stagiaire puisse s'inscrire dans une perspective collective. La dimension politique est également essentielle, l'objectif étant pour chaque stagiaire de passer du statut d'individu plus ou moins isolé à citoyen acteur de la société.

# Des effets bénéfiques pour le public ISP aux pratiques pour y arriver

Cette émancipation individuelle et cette transformation tant sociale que politique ne sont possibles que par la mise en place, dans les structures d'insertion, d'une méthodologie pédagogique spécifique, qualifiée de « socioconstructiviste ». Concrètement, les stagiaires ISP occupent une place

réellement centrale dans le dispositif et leurs compétences (en lien ou non avec la formation suivie), reconnues dès l'entrée en formation, constituent un point de départ à une co-construction des savoirs.

Par ailleurs, pour donner la parole aux stagiaires et les impliquer dans leur formation, afin qu'ils puissent reprendre confiance en leurs capacités et sentir qu'ils ont des compétences à valoriser, les OISP ont développé des pratiques intéressantes : impliquer les stagiaires dans la création du règlement d'ordre intérieur et dans certaines prises de décision, créer des espaces de discussion et d'interaction sociale sur certains sujets de société et/ou problématiques les touchant directement (chômage, logement, élections, etc.).

Pour les opérateurs ISP, intégrer cette dimension EP dans leurs pratiques n'est pas toujours chose aisée. Le travail d'éducation permanente nécessite en effet du temps et exige surtout de sortir d'une logique de « rentabilité », ou d'« efficacité », à court terme. Seule cette importance accordée au temps, rarement facile à dégager pour les opérateurs, à valoriser auprès des pouvoirs subsidiant et difficilement compatible avec les politiques d'activation telles qu'actuellement menées, permet de faire droit aux réalités spécifiques de chacun et de tenir compte de l'évolution du groupe.

# Projet de nouveau décret ISP et enjeu par rapport à l'EP

Suite aux élections régionales de 2014, la nouvelle majorité politique en place annonçait, dans la Déclaration de politique générale de la COCOF notamment, sa volonté de « redéployer le secteur ISP ». Lors de la mise en place par le Cabinet du Ministre Gosuin, en 2016, de groupes de travail institutionnels visant à évaluer l'actuel décret ISP en vue de sa révision annoncée, la FeBISP a pu rappeler aux autres acteurs autour de la table la pertinence du volet « éducation permanente » dans le dispositif ISP. Les raisons sont simples : les finalités de l'EP en ISP, mentionnées ci-dessus, restent plus que jamais d'actualité et les effets bénéfiques pour les stagiaires continuent à être constatés au quotidien. Ce dossier le (dé)montre avec de nombreux exemples concrets.

Si, sur cette question, l'esprit du décret ISP de 1995 doit donc être gardé intact, il semble également nécessaire que les OISP puissent encore mieux valoriser, notamment au niveau du conventionnement avec Bruxelles Formation, ces heures - et plus généralement cet esprit - d'éducation permanente au sein du dispositif ISP. L'émancipation des demandeurs d'emploi bruxellois peu qualifiés désirant se former est à ce prix.

<sup>3</sup> Il faut noter à cet égard que plusieurs OISP sont également reconnus et financés comme mouvements d'éducation permanente.

# Rencontre croisée avec Corinne Terwagne, directrice du Collectif Formation Société (CFS) et Mathieu Danero, directeur de La Chôm'Hier AID.

## FeBISP (F.): Comment définissez-vous l'éducation permanente en ISP?

Corinne Terwagne (C.T.): J'aurais envie de dire d'emblée que l'éducation permanente est ce qui fait la spécificité de l'ISP; sans elle, nous ferions de la formation professionnelle stricto sensu. Au-delà de cela, je la définirais comme une sorte de pédagogie ascendante qui, par des activités ou démarches qui partent des savoirs des stagiaires, les amènent à se confronter à d'autres visions pour questionner leurs savoirs et les faire évoluer.

L'éducation permanente en ISP, c'est saisir au maximum les opportunités d'utiliser les apprentissages professionnels pour mieux comprendre son environnement et développer peu à peu un regard critique sur lui.

Mathieu Danero (M.D.): L'éducation permanente est effectivement une spécificité, originelle même, de l'ISP. C'est d'ailleurs un point du décret. Elle se traduit par une certaine approche pédagogique dans la formation socioprofessionnelle, qui s'accompagne de divers outils méthodologiques à visée émancipatrice et autonomisante dans la construction des savoirs.

J'ai néanmoins une autre idée de l'EP, qui pour moi n'est pas un élément de l'ISP, ni un concept en soi. Ce n'est pas non plus une approche ou une méthode, c'est plutôt une certaine vision du monde et une certaine prise de conscience de la place qu'on y occupe, la sienne et celle des autres, qui nous amène à adopter une certaine posture, puis à agir d'une certaine façon. C'est en réalité une transformation de soi avant celle des autres, quel que soit le domaine professionnel, ISP ou non.

## F.: Pourriez-vous nous donner un exemple qui illustre bien, selon vous, l'esprit EP présent dans votre structure?

**C.T.**: A chaque fois qu'un formateur, tout en travaillant un savoir professionnel ou de base, permet à un stagiaire de se construire une nouvelle clé de compréhension de son environnement, nous faisons de l'éducation permanente. Il n'y a pas besoin de créer des activités spécifiques : les contenus des formations s'y prêtent tout à fait<sup>1</sup>.

Tous les supports de cours peuvent être mobilisés à cette fin : documents écrits, films, visites d'institutions, ... . Nous organisons des formations de base et une formation qualifiante d'aide-familiale qui accueillent des personnes très souvent en difficulté de compréhension d'un document écrit ou audiovisuel. Le vocabulaire, le débit, les connaissances générales nécessaires à la compréhension du contexte, les implicites, ... sont autant de freins à la compréhension.

Le moment de la formation professionnelle est ainsi un temps d'ouverture, une démarche de « mobilité intellectuelle » de prise de recul par rapport à son propre cadre de référence par les confrontations d'idées et de points de vue entre pairs et aussi avec les formateurs, dont chacun peut, s'il le souhaite, sortir plus grand et « les yeux plus ouverts ». Par exemple, pour aborder une nouvelle thématique de son cours, la formatrice de gérontologie propose un texte et le fait travailler en sous-groupes. Elle s'est en effet rendu compte que les stagiaires osent davantage dire qu'ils ne comprennent pas ou exprimer leur désaccord avec le texte que lorsque c'est le formateur qui présente les choses. Et en même temps, elle en profite pour travailler quelques stra-

Bien qu'historiquement organisme d'éducation permanente, CFS est reconnu depuis 2008 aux axes 2 et 3, pas à l'axe 1. Ceci explique en partie pourquoi nous avons depuis cette période privilégié une approche EP plutôt que des « activités » EP, même s'il en existe encore quelques-unes.

tégies de compréhension à la lecture. Ici, c'est la médiation par un support externe (document, séquence vidéo, etc.) qui permet l'émergence d'une expression individuelle.

Le cours de « législation, institution et droit familial » de la formation d'aide familiale est aussi une mine pour développer une approche EP. Tout d'abord, parce que les contenus concernent des thématiques qui préoccupent ou concernent directement les stagiaires en tant qu'individu, qu'ils découvrent à travers le cours qu'ils n'avaient qu'une connaissance assez superficielle de ces thématiques et que le cours permet également de questionner le fonctionnement de la société belge et de ses institutions.

M.D.: Avec l'ensemble des formateurs, lors des journées de rentrée, nous faisons en sorte de mettre d'emblée en réflexion les personnes qui arrivent en formation : que font-elles là ? Pourquoi sont-elles en formation ? Pourquoi apprendre le français, à le lire et à l'écrire ? Pourquoi n'ontelles pas d'emploi ? L'objectif est de s'arrêter un peu, de se poser quelques questions de fond et de se demander quel est le sens de sa présence en formation. De la même manière que cela peut permettre aux stagiaires d'envisager leur parcours de formation différemment, cela demande parallèlement aux formateurs à la fois de comprendre qui est là devant eux, et de continuer à questionner leur rôle en tant que formateurs pour envisager, peut-être, d'autres pratiques. Cela se réalise sous forme d'animations collectives : discussions, travaux en sous-groupes, présentation et illustration des réponses obtenues.

En janvier dernier, afin d'organiser une matinée hebdomadaire de réflexion et de discussion collectives avec l'ensemble des personnes en formation et des formateurs, nous sommes partis de questionnements liés à l'actualité : qu'est-ce qui nous inquiète ? Qu'est-ce qui nous met en colère ? Qu'est-ce que nous n'arrivons pas à comprendre ? Durant trois matinées, ces questions ont été posées, discutées, les réponses ont été débattues, triées, synthétisées, toujours avec les stagiaires puis en réunion d'équipe pédagogique. A partir de ce travail et des thèmes soulevés, trois ateliers ont été mis en place : Islam et terrorisme ; les relations de domination entre l'Afrique et l'Europe ; la précarité (logement, soins, emploi, formation, alimentation, etc.) Ces groupes de travail, malgré les difficultés liées à la complexité des sujets abordés et le faible niveau linguistique de certaines personnes, ont été poursuivis sur tout le semestre. L'objectif étant à la fois de dialoguer et de questionner le monde qui nous entoure, mais également de faire des ponts, autant que possible, sur des sujets qui font sens pour chacun dans les cours de français, de lecture, d'écriture et de mathématiques.

F. : Dans quelle mesure vos pratiques favorisent-elles la citoyenneté critique des stagiaires ?



**C.T.**: Une meilleure lecture de son environnement est la première étape d'un processus vers l'émancipation et l'action: « comprendre pour agir en conséquence... » Toutes les activités où la compréhension et le décryptage de l'environnement par le stagiaire sont améliorés contribuent donc à cet objectif de citoyenneté critique.

Au-delà de cela, certains cours peuvent réellement déboucher sur une analyse critique. C'est le cas par exemple du cours sur l'alimentation durable, locale et de saison. Derrière l'objectif premier qui est de consommer selon un modèle plus durable, le cours est l'occasion, à travers des documents ou des films de sensibilisation, de questionner l'éthique dans la production alimentaire (par exemple le bio à bas prix, produit par des travailleurs migrants exploités et précarisés) et dès lors l'impact de nos choix. Mais aussi de questionner le modèle d'une société de la consommation excessive, ... La thématique de l'alimentation est une bonne entrée car tous les stagiaires se sentent concernés, en tant qu'individu et parent, avant même de l'être en tant que professionnel qui aura à préparer des repas au domicile des personnes prises en charge dans l'exercice du métier d'aide familial.

Le cours de communication interculturelle (en formation de base et en aide familiale) contribue également à former des citoyens critiques en apprenant à prendre conscience de son cadre de référence et à s'en décentrer pour regarder un fait ou une situation avec « d'autres lunettes ».

M.D.: L'intention qui est derrière les quelques activités décrites plus haut est d'ouvrir et d'autoriser le questionnement des personnes en formation sur, justement, les raisons qui font qu'elles sont là, ou qu'elles en sont là. Le fait de se retrouver en formation d'alpha ISP, sans emploi, et la plupart du temps dans un pays qu'on connait peu et dont on ne maîtrise pas la langue, n'est pas forcément une chose normale ou évidente. Il s'agit donc de voir sa situation de façon critique, de l'analyser, de comprendre la trajectoire qu'on a eue, d'étudier le contexte dans lequel on a évolué, de tendre vers la compréhension de sa petite histoire dans la grande histoire. Comme disait Paulo Freire, « je suis conditionné mais pas déterminé ». Mais il s'agit d'abord de s'en rendre compte. Le travail de réflexion, qu'il se base sur les parcours de chacun ou sur les questions d'actualité locale et mondiale, est une façon de commencer à le faire. On pourrait se dire que tout ça n'a rien à voir avec l'ISP, mais je pense au contraire que pour celles et ceux qui rentrent dans ce processus, l'apprentissage et les cours peuvent prendre un nouveau sens, et que la recherche d'emploi peut être envisagée, et vécue - on l'espère, en se détachant de la culpabilité qui y est parfois associée parce qu'on la remet, autant qu'on peut, dans un contexte social, économique et politique le plus objectif possible.

C'est parallèlement un travail critique pour les formateurs, puisqu'il entraine inévitablement le questionnement du sens de l'alphabétisation, des pratiques que l'on développe en classe, du rôle qu'on a en tant que formateur, du rôle qu'on donne aux associations comme la nôtre et, de façon plus large, au monde associatif et au travail social.

Ces moments de réflexion sur les conditions de chacun, stagiaires ou formateurs, permettent à certains moments un vrai dialogue et que l'un et l'autre se voient autrement. Mais cela reste, dans la réalité, un travail très difficile et extrêmement confrontant. On ne choisit pas la facilité!

#### F.: Quelles difficultés rencontrez-vous sur le terrain?

**C.T.**: Lorsque nous proposons des activités à visée d'éducation permanente (donc hors programme de cours), nous souhaitons le faire le plus souvent sur la base d'une participation volontaire (sortie culturelle, activité de sensibilisation organisée sur le temps de midi, etc.). La difficulté est donc l'accroche du public surtout si on veut éviter de ne s'adresser qu'aux seuls « déjà connaisseurs »ou « déjà convaincus ».

Pour répondre à cette difficulté, nous partons de thématiques, de questions que les stagiaires ont eux-mêmes soulevées parce qu'elles les touchent ou les indignent et nous veillons à ce que les actions de sensibilisation proposées, même limitées à une ou deux heures, débouchent sur quelque chose de concret pour eux : une démarche à effectuer, un comportement qu'ils choisissent de changer, une

connaissance nouvelle utile pour leur vie, ... Néanmoins, la participation n'est jamais acquise et peut parfois être faible. Nous sommes dans l'urgence tout le temps et nos stagiaires le sont aussi : l'urgence de finir sa formation, de continuer son parcours, de trouver un emploi, de rentrer après les cours pour gérer les enfants, la famille, les multiples problèmes dans la gestion quotidienne, .... Les parcours d'insertion se veulent aussi courts que possible ... L'éducation, elle, demande du temps, de l'imprégnation, de l'appropriation .... une des nombreuses tensions avec laquelle doit vivre en permanence l'ISP. Souvent, nous ne faisons qu'entamer le chemin avec nos stagiaires avant qu'ils ne partent vers d'autres horizons.

Une autre de nos difficultés réside dans la communication institutionnelle et la réflexion en équipe quant à cette volonté de bâtir notre formation professionnelle sur une trame d'éducation permanente. Il y a du turn-over parmi les formateurs et ceux que nous engageons aujourd'hui viennent rarement du monde de l'éducation permanente. Ce sont le plus souvent des professionnels de l'éducation pour les formations de base ou des acteurs de terrain dispensant un cours de leur spécialisation pour les formations qualifiantes. Or, les temps de coordination d'équipe sont assez limités, surtout avec les intervenants externes. Et comme nous sommes un peu tous « le nez dans le guidon », l'organisationnel l'emporte souvent sur la réflexion et la prise de recul sur l'esprit de la formation. Bien sûr, nous



testons lors des recrutements la fibre « éducation permanente » de nos futurs formateurs mais ensuite, il y a assez peu de temps collectifs pour y réfléchir ensemble et les discussions sur cet enjeu passent souvent par les rencontres en face-à-face, voire dans l'informel. Il nous semble loin le temps des mises au vert annuelles où l'on (re)-balisait tous ensemble notre vision de l'éducation permanente.

**M.D.**: Les difficultés que nous rencontrons rejoignent globalement celles expliquées par Corinne.

Certains stagiaires peuvent arriver en formation avec une idée très arrêtée de ce que doit être la formation, avec parfois un intérêt tout à fait utilitariste : apprendre le français, à lire et à écrire pour trouver un travail. Ce qui est somme toute bien légitime, mais qui peut parfois freiner ou compliquer les moments de travail de réflexion, parce qu'ils ne voient pas, ne comprennent pas ce qui est fait, ni pourquoi on le fait. Et là, le problème de la langue se pose concrètement... A la fois entre stagiaires et formateurs, mais également entre stagiaires se retrouvant dans un même groupe de travail. La difficulté à comprendre un certain vocabulaire quand on entre dans des questions complexes, la difficulté à exprimer ce qu'on a en tête ou dans les tripes... Mais, comme dit plus haut, c'est là que l'apprentissage de la langue prend tout son sens...!

Ensuite, une autre difficulté, pas moins importante, se trouve au niveau de l'équipe de formateurs qui doit mettre ce travail en place. Les sensibilités ne sont pas les mêmes chez tout le monde, la vision du monde n'est pas forcément identique et, par conséquent, la vision de la formation ou de l'ISP. Certains travaillent depuis longtemps dans l'association, d'autres viennent d'arriver, certains se sentent mal à l'aise pour mener la discussion sur certains sujets, d'autres ne se sentent pas assez formés ou outillés... Il y a donc à ce niveau-là également tout un travail de réflexion à mener au sein de l'équipe pédagogique pour tenter de dédramatiser les choses, pour construire un projet pédagogique solidaire où chacun a sa place et chacun sait qu'il peut compter sur le groupe. En d'autres mots, l'exercice de l'EP se fait simultanément au cœur de l'équipe pédagogique.

Enfin, l'un des problèmes majeurs : le temps.

#### F.: Les enjeux pour demain?

**C.T.**: Nous avons le sentiment que notre public ISP d'aujourd'hui est à la fois plein de ressources incroyables, très souvent par nécessité et pour mettre en œuvre

des processus de survie au quotidien, mais aussi de plus en plus en fragilité vis-à-vis d'une société dont il ne décrypte pas le fonctionnement. Les clés ne leur ont pas été données, ni à travers leur parcours scolaire ni dans le cadre familial ou le monde professionnel avec lequel une grande majorité n'ont jamais eu de contact.

On assiste aussi à des phénomènes marqués de repli : une difficulté à sortir de chez soi ou de son quartier (même pour un stage, un moment de détente au parc, ...), à prendre part à des collectifs, à prendre la parole, à se mobiliser ... bref, des barrières toujours plus nombreuses à l'exercice d'une citoyenneté active et critique.

Pourtant, nous restons convaincus du potentiel de toutes ces personnes avec qui nous faisons un bout de chemin et chez qui nous espérons avoir contribué à éveiller ou entretenir une petite flamme émancipatrice.

L'éducation permanente en ISP est plus encore qu'hier une évidence...

**M.D.**: Je suis d'accord avec Corinne, les personnes en formation sont de plus en plus fragilisées, comprennent peu ou mal le fonctionnement des choses et donc ce qu'elles font réellement en formation. Je crains malheureusement que cela ne va pas aller en s'améliorant, je pressens d'ailleurs l'inverse.

Quitte à jeter un pavé dans la mare, je crois que les enjeux sont multiples et qu'ils sont de plus en plus difficiles à cerner puisqu'ils sont aujourd'hui liés aux enjeux mondiaux. On ne peut plus réfléchir aux enjeux du secteur sans essayer de comprendre ce qui se passe dans le monde, c'est inévitablement lié. Le chômage structurel, les licenciements de masse, les politiques d'activation et d'austérité de l'Europe, les tensions au sein des pays de l'Union européenne, les tensions internationales, les conflits au Moyen-Orient, en Afrique et ailleurs, et l'explosion migratoire qui en découle... Je pense donc que le principal enjeu pour le secteur est de faire ce travail de lecture de la situation et d'analyse, de faire ce travail de conscientisation pour lui-même et de discerner si possible les endroits, mêmes infimes, où il peut agir. Le travail social n'est-il pas finalement un rouage du système qu'il prétend combattre ? Le secteur est vaste, il compte un certain nombre de personnes et il est sur l'une des premières lignes de front sur les questions de précarité, de chômage et d'immigration.

S'attaquer sérieusement à ces questions, non plus en revendiquant, mais en refusant d'obtempérer. Rêvons un peu!

# Témoignages illustrant l'EP en ISP

#### L'expérimentation et les processus collectifs pour être acteur de ses projets au CFA

CENTRE DE FORMATION

D'ANIMATEURS ASBL

Les principes d'éducation permanente sont au cœur de chaque activité de

formation au CFA. Pas de cours « descendants » : tout apprentissage est basé sur l'expérimentation et les raisonnements collectifs qui peuvent être développés sur base de celle-ci. La théorie se construit donc collectivement, à partir de ce que l'on vient de vivre.

Cette approche contribue à favoriser la rencontre de différents points de vue.

Le groupe peut alors élaborer des hypothèses et projets nourris par les différentes sensibilités qui le composent et agir collectivement. Tant dans les activités de formation que d'animation, les stagiaires sont amenés à être acteurs de leurs apprentissages et de leurs projets. Le tout vise à favoriser chez les stagiaires une prise de conscience des réalités de la société, des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

# L'actualité comme vecteur d'éducation permanente à la Maison de Quartier d'Helmet

Le secteur ISP de la Maison de Quartier d'Helmet a le souci de développer des actions d'éducation permanente dans l'ensemble de ses modules de formation. La prise de connais-

sance critique des réalités de la société est largement abordée dans des cours tels

que « Vie Sociale » ou « Vocabulaire Socio-Professionnel ». De plus, les faits sociétaux amenés par les stagiaires servent généralement de base à la construction d'un cours de français, que cela soit sous forme de débat ou d'analyse d'articles de presse.

Certaines animations spéciales sont également organisées ponctuellement pour permettre aux stagiaires de développer une capacité d'analyse et de responsabilité. Cela a été le cas en 2016 lors de la mobilisation nationale du secteur non marchand et sa lutte pour l'amélioration des conditions de travail. Après un court moment d'expression de plaintes liées aux désagréments occasionnés par cette grève (crèches fermées, transports en commun perturbés, ...), les stagiaires se sont questionnés sur les raisons de cette grève et les répercussions concrètes que les nouvelles réformes pouvaient avoir sur leur quotidien. Une animation spéciale a dès lors été organisée. A travers les interpellations des stagiaires, différents termes ont pu être définis et les revendications mieux comprises. Le droit de manifester a également été un sujet largement repris par les stagiaires qui ont ainsi pu comprendre, comparer et évaluer les différentes facons de « faire entendre sa voix ». C'est ainsi que, à leur demande unanime, l'ensemble des personnes présentes lors de l'animation a émis le souhait de se joindre à la manifestation nationale à laquelle nous avons, de fait, participé et de se mobiliser pour la collectivité d'aujourd'hui et de demain.

Une autre animation a été construite au sein de la Maison de Quartier d'Helmet et se donne désormais dans l'ensemble de nos groupes en début de module. Cette animation a été élaborée suite aux questionnements récurrents des stagiaires concernant la complétion des documents administratifs -et avec elle, l'exploitation non maitrisée de plusieurs données personnelles- qui leur est demandée tout au long d'un module d'une formation en ISP. Afin de sensibiliser nos stagiaires à la gestion de leurs données personnelles, nous sommes partis de cartes de fidélité disponibles dans la plupart des commerces. Une analyse critique de ces cartes a permis aux stagiaires de dépasser leur point de vue et de comprendre les avantages que les sociétés tirent de ces informations. L'animation se prolonge avec le visionnage de plusieurs vidéos mettant en lumière tous les traitements possibles de ces informations. Ce n'est généralement qu'après cette animation que plusieurs de nos documents administratifs sont distribués aux stagiaires. Depuis la création de cette animation, nous avons pu observer que les stagiaires sont beaucoup plus attentifs au contenu des documents qui leur sont proposés. Ils disposent des éléments pertinents pour décider de communiquer - ou non - leurs données personnelles.

#### Accompagnement, formation et débat : l'éducation permanente à la Mission Locale de Saint-Gilles et au-delà

Vieille dame des Missions Locales (30 ans cette année), la Mission Locale de Saint-Gilles n'a pas oublié qu'elle était fille d'une association d'Éducation permanente. Donner

Mission Locale pour l'emploi de Saint-Gilles des outils aux gens pour qu'ils puissent appréhender leur situation en ayant toutes les cartes en main, développer des savoirs critiques, travailler l'ouverture et l'implication dans notre société, autant d'objectifs qui caractérisent le travail avec nos publics. Outre cette démarche transversale, des projets d'EP (assemblée/collec-

tif de chercheurs d'emploi, module sur le monde du travail, etc.) ont toujours existé sous notre toit. Depuis quelques années déjà, nous développons des animations EP au cœur de nos formations, et ce autour de quatre thématigues : Démocratie et citoyenneté ; Sécurité sociale et solidarité; Emploi, travail chômage et politique d'activation; Stéréotypes et préjugés. Choisies par les stagiaires, ces animations sont l'occasion de débattre avec les groupes de sujets de société. Souvent elles se prolongent par une sortie culturelle organisée grâce au ticket et à l'association Article 27. Mais l'idée est que le débat ne se cantonne pas dans nos murs. Pour cela, nous organisons de manière annuelle une étude et un débat qui sont autant d'opportunités de donner la parole aux chercheurs d'emploi sur leur situation et, par là, de rendre visible leur réalité.

#### Et du côté de l'ESI?

Les objectifs des OISP et des structures d'économie sociale d'insertion se rejoignent : rapprocher les chercheurs d'emploi du marché du travail, notamment par l'acquisition de compétences. Mais OISP et structures ESI relèvent de deux cadres législatifs différents : l'un d'un décret COCOF, l'autre d'une ordonnance régionale. Et qu'il s'agisse de l'ordonnance de 2004 actuellement en vigueur, ou de la future ordonnance qui régira le cadre ESI en Région bruxelloise, rien ne laisse entrevoir une volonté de démarche EP pour ce public. Pourtant il s'agit bien ici aussi de travailleurs éloignés de l'emploi qui évoluent dans le même contexte socioéconomique que leurs pendants en OISP.

Qu'à cela ne tienne ; dans leurs pratiques d'accompagnement des travailleurs en insertion, les structures d'ESI peuvent insuffler cette logique d'éduction permanente. Parmi les exemples concrets repris ci-dessous, celui de Banlieues est bel et bien mis en œuvre par une structure d'ESI.

#### L'EP est aussi possible en économie sociale d'insertion -Banlieues

A l'initiative du CESEP¹ et en partenariat avec FIJ (OISP actif en informatique) et la Bibliothèque d'Ixelles, Banlieues participe à un projet alliant la culture et le digital.



L'objectif du projet ne se limite pas donner à des stagiaires des outils leur permettant de créer un site, de réaliser un montage photo, vidéo ou musical mais également de les aider à faire la promotion de leur projet culturel car il s'inscrit clairement dans le champ de l'Éducation permanente et ce, en choisissant comme fil rouge la mise en avant du logiciel libre, de la culture, des libertés numériques et de l'insertion de personnes éloignées du marché de l'emploi. Les ateliers-formations sont organisés de façon à induire une forte participation et une implication des stagiaires qui vont travailler sur l'une des compétences clés recherchées dans le secteur socioculturel : celle de l'utilisation du numérique dans la communication autour d'activités et d'évènements culturels, dans une logique d'Éducation permanente. Il s'agit donc à la fois de tenir compte et de favoriser l'émergence d'un projet professionnel individuel, tout en travaillant sur les compétences collectives.

Le public-cible ILDE de Banlieues participe activement à ce projet car Hicham a pris en charge la communication (création du site, affiches et folders), le numérique et la culture, Romain se charge de l'encadrement et de l'organisation de la formation et Ludovic assure l'accueil et le suivi administratif des stagiaires.

## «Un port de mer en bord de ville» - Form@XL

Un parcours en bateau, en compagnie de l'équipe pédagogique et avec la participation d'un guide, a mis l'accent sur les importantes mutations que le port a subies depuis sa création. Le parcours en bateau a été l'occasion de découvrir Bruxelles à partir de ses voies maritimes et plus particulièrement depuis le canal. La description des deux rives, l'une plus urbaine et l'autre plus industrielle, ainsi que la dimension mobilité du canal (une

<sup>1</sup> CESEP : Centre Socialiste d'Education Permanente

péniche déplace autant de marchandises que 60 camions) a permis aux stagiaires de prendre conscience des corrélations entre les dimensions économiques, sociales et culturelles associées à une activité portuaire dans une ville qu'ils fréquentent au quotidien.

Cette sortie a fait l'objet d'un rapport, présenté oralement dans le cadre du cours de français, et a mobilisé les compétences des stagiaires en termes d'observation, de prise de notes, de compréhension et d'expression à l'oral et à l'écrit. Chacun(e) a également été invité(e) à partager ses impressions.

# L'approche créative de sujets contemporains au CF Bonnevie

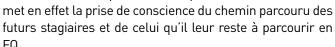
Au centre de formation BONNEVIE, nos formations pratiques sont aussi l'occasion d'amorcer une démarche de sensibilisation à la société et aux diverses complexités qu'elle englobe.

Quotidiennement, notre tâche est d'apprendre les règles de société à nos stagiaires en leur proposant un contexte de travail réel au travers des compétences pratiques voire comportementales (ponctua-

lité, régularité, respect, etc.) qui sont toutes indispensables. À côté de cela, nous mettons en place des ateliers de parole sur plusieurs sujets « citoyens » qui touchent nos contemporains. Prenons comme exemple nos débats sur la politique et le gouvernement actuel que nous faisons au travers d'ateliers de travail : tout d'abord, nous réalisons une lecture de presse, s'ensuit la dissertation à faire sur supports variés : collages, mosaïques, objets symboliques, réalisations informatiques (etc). In fine, les stagiaires présentent les sujets devant le groupe au cours d'une séance participative qui permet à chacun de participer au jeu des questions/réponses. Participer et s'exprimer « autrement » sont les maîtres-mots de notre approche.

#### L'éducation permanente à toutes les étapes - Mission Locale d'Anderlecht

Nos actions d'orientation
« déterminations ciblées »
représentent un moment clé
du processus de formation
dans lequel se sont engagés des
demandeurs d'emploi. Celui-ci per-



Dans ce cadre, les activités d'éducation permanente partent du vécu des stagiaires, de leurs différences et points communs et, surtout, de leur volonté et de leur envie d'aller de l'avant. L'idée est de pouvoir construire avec eux des moments de réflexion critique sur leur place de citoyen dans la société. Ces moments, tout au long de la détermination, poursuivent une finalité d'émancipation individuelle et collective. Même les stagiaires qui se réorienteront à l'issue de la détermination auront ainsi pu réaliser, dans un esprit constructif et serein et dans un respect mutuel, un travail critique de réflexion sur la société qui les aidera dans la suite de leur parcours, tant professionnel que personnel. Ces moments d'éducation permanente se poursuivent dans les formations qualifiantes que nous organisons avec les centres de formation partenaires. Ce travail critique visant l'émancipation des personnes est mené en complémentarité avec les actions de quidance collectives et/ou individuelles, leur permettant ainsi de conjuguer moments de respiration et de mise au point avec des activités créatives et des découvertes socioculturelles. Tout cela permet aussi, et c'est essentiel, de construire en toute confiance un lien fort entre la Mission Locale d'Anderlecht, les stagiaires et le centre de formation partenaire qui assure la formation qualifiante. Cette confiance, nourrie par les multiples rencontres et interactions ayant lieu pendant la formation, constitue un élément crucial tout à fait décisif pour les personnes ayant eu la chance de vivre l'EP en ISP!



Centre de formation BONNEVIE

# Insertion socioprofessionnelle et éducation permanente... Je t'aime, moi non plus.

→ Geoffroy Carly (CEMEA)

Les mots « éducation permanente » existent au titre de références au sein des textes qui fondent l'ISP aujourd'hui¹. Des journées ou des formations sont organisées autour de cela (cycles de formation depuis 2015) et la FeBISP sur son site insiste : « L'éducation permanente est une démarche indissociable de l'insertion socioprofessionnelle car elle permet aux stagiaires de construire leur autonomie et de (re)trouver leur place de citoyen »². Bref, on sent bien que ce truc fait partie d'une identité sectorielle, mais auquel on peine parfois à donner du corps aujourd'hui.

Historiquement, le champ de l'insertion socioprofessionnelle est une construction née pour bonne part au sein des associations d'éducation permanente. Face à une école qui peinait à soutenir une part toujours plus grande des jeunes et un marché de l'emploi à saturation et en perte de sens, il fallait trouver de la place pour tous ceux et celles dont le salut par le travail ne constituait pas un point d'horizon, ou alors par temps tellement clair que le parcours semblait impossible.

Le temps a passé et le contexte a changé dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle, de même que les cultures institutionnelles et le profil de leurs travailleurs et travailleuses. Le sens de l'appellation n'est plus toujours ni très clair ni très incarné. En opposition à la forme scolaire, certes. Mais il ne s'agit pas uniquement de forme, il s'agit aussi -et surtout- de perspective et de cohérence et, osons le (gros) mot, de politique. L'ambition citoyenne telle que décrite par la FeBISP sur son site se trouve dès lors ici précisée.

#### Retour aux sources

L'Éducation permanente tire ses fondements<sup>3</sup> dans l'ambition de démocratie politique (le pouvoir n'appartient qu'aux

citoyens) et d'une plus juste répartition des richesses et pouvoirs, à un moment où les enjeux sociaux étaient clairement identifiés avec l'impulsion des mouvements ouvriers sous le prisme des rapports de classe. Cela produira les presses ouvrières, maisons du peuple, coopératives... Deux logiques cohabitent : celle de l'intégration critique et de la promotion des droits d'une part, celle de la rupture et de l'émancipation d'autre part.

Ces logiques se traduiront concrètement par la création des bibliothèques publiques, des « œuvres d'éducation populaire et aux œuvres complémentaires à l'école », la loi de 1921 sur la liberté d'association... Après la guerre 40-45, les organisations sociales s'affirment et se structurent, notamment pour éviter les dérives des états démocratiques et rendre le peuple à la culture et la culture au peuple : plus jamais ça !

lci s'opposent -ou se retrouvent déjà en tension- les notions de démocratisation de la culture (rapprocher la culture des citoyen-ne-s) et de démocratie culturelle (agir par la production culturelle des citoyen-ne-s). En creux, on peut ici aussi distinguer une tension telle qu'elle s'exerce au sein du secteur de l'ISP entre un versant plutôt intégratif et un autre plutôt émancipateur. Frank Lepage<sup>4</sup>, dans sa conférence gesticulée sur l'éducation populaire, plaide clairement pour le volet émancipateur et de transformation sociale, considérant que la démocratisation de la culture consiste en une supercherie au départ de la théorie du « rattrapage ». En balançant de la culture, les pauvres rattraperaient les riches pour après se partager le pouvoir, le pognon, les postes à responsabilité... C'est un peu caricatural de le présenter ainsi, mais l'on sent bien la portée politique de se situer plutôt du côté de la démocratisation ou bien de celui de la démocratie.

<sup>1</sup> Décret du 27 avril 1955 relatif à l'agrément de certains organismes d'insertion socio-professionnelle : « L'action se traduit par la mise en œuvre, dans une démarche intégrée, d'opérations d'accueil, de guidance, d'éducation permanente, de formation professionnelle et de mise au travail en entreprise. »

<sup>2</sup> www.febisp.be/fr/secteurs/education-permanente

<sup>3</sup> NOSSENT Jean-Pierre, Revenir aux sources de l'Éducation Populaire in Politique n°51, Octobre 2007.

LEPAGE Frank, L'éducation populaire, Monsieur, ils n'en ont pas voulu,
 Editions du Cerisier, 2007 (aussi disponible par captation vidéo sur Internet).

# Une évolution ces 50 dernières années Combats versus pratiques

En Belgique francophone, on est passé de l'éducation populaire à l'éducation permanente et ce dès le début des années 70 avec une matérialisation dans le décret de 1976 relatif à l'éducation permanente. Cette transformation était le fruit d'un accord politique... Le terme « éducation populaire » contenait le mot peuple. Cela lui conférait une place, une existence, une ambition : l'éducation de tous par tous et pour tous! En voilà une révolution assez fondamentale au moment du triomphe de la méritocratie et de la responsabilité individuelle de l'échec (si j'avais étudié à l'école, si j'avais accepté ce job, si je m'étais mieux comporté...).

Lorsque le choix est fait de passer à l'appellation « éducation permanente », le peuple disparait (à la fois bénéficiaire et protagoniste). Ce qu'il reste, c'est le temps... L'éducation, on en a besoin tout le temps. Appréciez le changement de paradigme : d'un côté, la reconnaissance des individus et collectifs à l'autodétermination et à la transformation sociale, de l'autre, la nécessaire adaptation des individus aux transformations du monde qui change... D'un côté, un projet de société. De l'autre, un mode opératoire!

Dès l'instant où le peuple a disparu et qu'il ne reste qu'un processus aux ambitions non définies à part dans leur temporalité, on se concentre naturellement sur le processus en donnant la primauté aux moyens sur les fins. L'Europe (la méchante, la vilaine, celle de Bruxelles - et de Strasbourg!) l'a bien compris. On n'y cite pas l'éducation populaire, ni même l'éducation permanente. Il s'agit de la Life Long Learning – l'éducation ou l'apprentissage tout au long de la vie. Dans une société technocratique, qui niera la nécessité pour les travailleurs et travailleuses de s'adapter aux transformations du monde auquel ils et elles appartiennent? La sémantique est d'une importance capitale dans les pratiques culturelles<sup>5</sup>. Nommer les choses, c'est les faire exister dans la réalité prioritairement par rapport à d'autres pans.

Voilà bel et bien une opposition stérile. L'Éducation permanente est un concept plurivoque dont l'essence tient à l'appréhension de sa globalité. En effet, l'Éducation permanente constitue tout à la fois une ambition politique (à haute teneur démocratique s'agissant d'associer l'ensemble du peuple à la conduite de la société) et une praxis, c'est-à-dire un ensemble de pratiques cohérentes au regard d'un résultat escompté. Il ne s'agit dès lors pas d'opposer ces deux versants mais bien de les combiner en permanence, jouant de leurs tensions intrinsèques.

Face à cette polysémie, veillons à distinguer les enjeux d'émancipation (sortir de sa condition, des enfermements auxquels on est soumis, des perspectives qui nous sont assignées) de ceux de prévention (l'expérience de l'EP devrait conduire à plus de conscience et de critique vis-àvis de l'ordre établi, à davantage de capacités de contestation de transformation). Sans parler ici de « réparation » qui embrasse la théorie du « rattrapage » décriée plus avant. Clairement, l'Éducation permanente privilégie l'émancipation et la prévention primaire.

#### L'ISP à l'épreuve de l'EP

Le champ de l'ISP affirme le travail comme substance première pour exister. Ce principe gagnerait à être critiqué et un travail d'Éducation Permanente dans l'ISP devrait révéler les contradictions propres au statut qu'occupe le travail dans notre société. La honte, traditionnelle et largement admise lorsqu'à la question « Qu'est-ce que tu fais dans la vie ? » la bonne réponse attendue n'est pas : « Je travaille... ».

L'autorisation d'exister -dans une société qui produit de la richesse qui, mieux répartie, permettrait à tout le monde de vivre très décemment- ne serait possible et valorisable que par le travail, c'est-à-dire la mise à disposition de sa force de travail contre rémunération. Les bénéficiaires de l'ISP sont en droit d'attendre bien plus, notamment de formuler leurs utopies et de déployer les démarches nécessaires pour y parvenir. Chiche!

<sup>5</sup> Le lecteur ou la lectrice remarquera l'inscription que l'auteur du texte assigne à l'ISP : une pratique culturelle. En ce sens, il s'agit de situer l'ISP dans une vision globale du monde, à voir, à critiquer, à transformer.

# L'éducation permanente, pilier de l'ISP

→ François Geradin

Malgré l'abondance de discours officiels soulignant l'importance d'exercer une citoyenneté critique, les personnes qui s'adressent aux dispositifs ISP et ESI ont généralement manqué de soutien public pour leur permettre de réellement prendre leur place de citoyen. Peu d'entre elles, par les difficultés qu'elles ont connues dans leur parcours antérieur, ont en effet acquis les outils pour pouvoir exercer pleinement - et effectivement - leur citoyenneté au sein de la société. Or cette dimension constitue, selon nous, un objectif politique et social tout aussi important à atteindre que l'acquisition de compétences professionnelles.

Si ces éléments semblent peut-être évidents pour les acteurs du secteur, il n'en demeure pas moins néces-

saire de les réaffirmer avec vigueur, particulièrement dans un contexte politique où l'insertion socioprofessionnelle est trop souvent assimilée par certains décideurs à une pure et simple insertion professionnelle. A cet égard, rappeler – comme l'a fait ce dossier – que l'éducation permanente occupe une place centrale dans le dispositif ISP permet de limiter les risques d'une telle assimilation malheureuse.

L'EP en ISP, c'est justement, face aux constats inquiétants venant d'être mentionnés, ce qui permet aux OISP de pouvoir construire avec les personnes une réflexion de fond sur la société, dans une démarche critique, afin que, collectivement et individuellement, elles puissent comprendre et agir en tant que citoyens.

L'EP en ISP, c'est ce qui se traduit par une multitude d'approches et de pratiques qui, derrière leur grande variété, d'ailleurs source de richesse, poursuivent une même finalité : l'émancipation, individuelle d'abord, collective ensuite et surtout.

L'EP en ISP, c'est ce qui permet de favoriser l'insertion sociale des personnes sans les instrumentaliser. C'est par



exemple, pour les

apprenants en alphabétisation, apprendre à lire et écrire, pas uniquement pour augmenter leurs chances de travailler mais également pouvoir ouvrir de nouveaux possibles dans leurs existences même : s'informer, s'orienter, comprendre le bulletin d'un enfant ou encore exprimer une opinion et la partager.

L'anaphore pourrait encore se prolonger mais il est temps de conclure en indiquant aux lecteurs que le secteur de l'insertion, via la FeBISP, sera particulièrement vigilant, dans les mois qui viennent, sur cette question de l'EP en ISP. Les élections régionales de mai 2019 se profilent en effet déjà à l'horizon. Les candidats aux responsabilités politiques, au niveau de la COCOF notamment, seront donc prévenus que, en cas de révision du décret ISP, notre secteur n'entend pas transiger sur la place de l'EP en ISP. Nous souhaitons également pouvoir déployer l'EP en ESI, qui pour l'instant n'en fait pas mention dans les textes législatifs. C'est pourtant le même public cible! L'EP en insertion, c'est un pilier indispensable sur lequel s'appuyer pour faire un travail de terrain faisant rimer pour les personnes accompagnées tout à la fois insertion et émancipation, liberté et citoyenneté.

# ...avec Anne-Hélène Lulling de l'Interfédé

→ François Geradin

Anne-Hélène Lulling est, depuis février 2018, la nouvelle Secrétaire générale de l'Interfédération wallonne des Centres d'insertion socioprofessionnelle (l'Interfédé).

Nous l'avons rencontrée pour évoquer avec elle son parcours, sa vision de l'insertion et les enjeux actuels de l'Interfédé dans le contexte politique régional que l'on sait mouvementé...



## FeBISP (F.): Pourriez-vous tout d'abord nous retracer les grandes lignes de votre parcours professionnel?

Anne-Hélène Lulling (A.-H. L.): Après mes études de Sciences économiques et sociales à Namur, j'ai travaillé comme assistante à l'université pendant une année. Très vite, désirant être utile socialement et m'impliquer plus spécifiquement dans le secteur de la coopération au développement, j'ai rejoint l'ONG SOS Faim. Pendant quatre ans, j'ai pu travailler sur la question des microcrédits et soutenir concrètement des projets de coopératives.

Ensuite, pour des raisons familiales, j'ai vécu trois années à Washington. Là, la Banque mondiale m'a engagée comme consultante spécialisée en microcrédits. Malgré le décentrement tant géographique qu'institutionnel, j'ai donc pu, pendant cette parenthèse américaine, continuer à travailler une thématique qui me tenait particulièrement à cœur.

Dès mon retour en Belgique, après diverses activités professionnelles de plus courte durée, j'ai dirigé le Réseau Financement Alternatif, aujourd'hui devenu Financité. L'objectif du réseau était d'apporter un soutien aux différents projets portés par ses associations membres, par le biais de produits financiers éthiques et solidaires. Par la suite, je suis devenue formatrice au CFIP (Centre pour la Formation et l'Intervention Psychosociologique), structure qui proposait ses services au secteur non marchand. Très vite cependant, l'appel du social et du terrain a une fois de plus réorienté ma carrière...

En 2005, j'ai rejoint Lire et Ecrire Wallonie où, pendant un an, j'ai coordonné un projet FSE. J'en ai pris ensuite la coordination et la direction. C'est à la même époque, avec le mandat Lire et Ecrire, que j'ai d'ailleurs rejoint le CA de l'Interfédé. Présidente de l'Interfédé à deux reprises, en 2012 et en 2017, et intéressée de découvrir de nouvelles choses après plus de dix belles années à Lire et Ecrire, j'ai donc finalement succédé, début 2018, à Eric Mikolajczak comme Secrétaire générale de l'Interfédé.

Rétrospectivement, le fil rouge de mon parcours professionnel me semble être le désir de soutenir des projets socialement utiles et ancrés sur le terrain. Ce désir, présent dès mes études universitaires, ne m'a en fait jamais quittée et il continue à être pleinement rencontré dans mes fonctions actuelles à l'Interfédé.

#### F.: Que représente pour vous l'insertion socioprofessionnelle? Que peut apporter le dispositif ISP aux demandeurs d'emploi les plus fragilisés?

**A.-H. L.**: Le dispositif ISP est essentiel pour accompagner dans leurs parcours les demandeurs d'emploi les plus éloignés de l'emploi. Ce que les Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) mettent en œuvre tous les jours sur le terrain permet à ces personnes, souvent exclues et marginalisées, de pouvoir avoir accès à des actions spécifiques de formation professionnelle et d'accompagnement à l'emploi.

L'apport déterminant du dispositif ISP est, selon moi, qu'il se centre très concrètement sur les projets de la personne. On travaille *avec*, et non *pour*, les chercheurs d'emploi. L'accompagnement est ciblé et les travailleurs du secteur respectent les choix posés par les personnes accompagnées.

Il est également important de rappeler que la démarche pédagogique propre au secteur de l'ISP tient pleinement compte des rythmes d'apprentissage des personnes, rythmes par définition très variés. Proposer aux personnes formées et accompagnées du « sur mesure » plutôt que du « prêt-à-porter » constitue pour moi une vraie richesse du secteur ISP.

Cette prise en compte des personnes dans leur globalité permet de les aider au mieux pour qu'elles puissent (re)trouver pleinement leur place dans la société. Si l'accompagnement vers l'emploi est naturellement un enjeu important, l'insertion sociale des personnes est tout aussi déterminante. Le S d'ISP, pris en étau entre le I et le P et parfois un peu oublié, doit donc être ici fortement rappelé!

## F.: Quels sont les principaux enjeux actuels pour le secteur ISP wallon?

**A.-H. L.**: Le changement de majorité politique au niveau de la Région wallonne change clairement la donne et amène naturellement toute une série de questionnements pour le secteur ISP. Le nouveau Ministre de l'Emploi et de la Formation, Pierre-Yves Jeholet, désire ainsi mettre à plat les politiques croisées emploi-formation actuellement menées, et en particulier celles concernant les publics les plus éloignés de l'emploi.

évaluer des actions d'insertion au plus près du terrain et menées - et oui ! avec des êtres humains... L'impact social des actions est primordial à prendre en compte aussi.

Nous plaidons donc pour que des éléments qualitatifs soient également intégrés dans les politiques d'évaluation mises en place. Celles-ci ne pourront réellement porter leurs fruits que si elles se font en concertation avec les acteurs du secteur. Or, pour l'instant, ce n'est clairement pas le cas.

Outre ce changement de contexte politique, je voudrais également mentionner un autre enjeu important : celui de l'articulation entre les politiques d'accompagnement des personnes à l'emploi et les politiques d'activation. Suite à la sixième réforme de l'Etat, la



Pour l'instant, le message porté par la nouvelle majorité wallonne se centre quasi-exclusivement sur la nécessité d'évaluer les politiques mises en œuvre. Si nous pensons qu'il est légitime d'évaluer les actions financées par les pouvoirs publics, nous regrettons toutefois que, pour l'instant, seuls des éléments quantitatifs d'évaluation soient pris en compte. Les critères et indicateurs d'évaluation, s'ils ne portent que sur du quantitatif, tel que le taux d'insertion à l'emploi, seront seuls, insuffisants. Surtout pour

régionalisation du contrôle de la disponibilité des demandeurs d'emploi fait que l'organisme d'intérêt public régional chargé notamment de cela, le Forem en l'occurrence, joue un double rôle qui nous semble problématique : celui d'accompagner les demandeurs d'emploi et celui de les activer, avec toute la dimension de contraintes et de sanctions en arrière-plan. N'y auraitil pas une confusion des genres aussi schizophrène que potentiellement pathogène ? L'accompagnement ne peut devenir un instrument d'exclusion.

Derrière tous ces enjeux réside au final celui qui reste permanent au niveau du secteur ISP : quel est le sens profond de notre action ? Comment, derrière les logiques publiques sans cesse toujours plus « évaluantes » et « activantes », continuer à pouvoir mener sereinement nos missions d'insertion ? Comment faire *mieux* plutôt que faire *plus* et comment accompagner adéquatement des personnes toujours plus fragilisées sur un marché de l'emploi souvent de plus en plus exigeant et exigu ?

#### F.: Comment voyez-vous les partenariats entre CISP et pouvoirs publics?

**A.-H. L.**: Ces partenariats sont indispensables! Nous avons besoin d'un secteur public fort et d'un secteur associatif solide qui dialoguent entre eux constamment. Le rapport doit être de complémentarité et non envisagé en termes de relations concurrentielles. Ces rapports sont d'autant plus cruciaux que l'enjeu, ici, n'est pas mince: aider et accompagner les demandeurs d'emploi les plus fragilisés et améliorer ainsi leur qualité de vie.

Or, derrière cet idéal de dialogue et de concertation, la réalité est parfois autre : le secteur ISP doit se battre et revendiquer en permanence sa place. Derrière le mot « partenariat » se cache parfois une définition plus proche du terme « sous-traitance ». Or nous sommes persuadés qu'un partenariat au sens fort du terme est nécessaire pour que chaque acteur, public et associatif, remplisse ses missions. Des exemples de multi-partenariats constructifs existent, comme celui des Carrefours Emploi Formation

Orientation dans lesquels le Forem et ses partenaires, dont l'Interfédé, essayent d'agir en bonne intelligence et en complémentarité. Mais ces derniers temps, même ce partenariat est quelque peu malmené.

A ce propos, une des spécificités du secteur ISP qui doit le rendre un partenaire incontournable me semble être son ancrage de terrain, sa logique de proximité. Ces deux dimensions, terrain et proximité, sont en effet nécessaires pour aller chercher les personnes les plus fragilisées là où elles se trouvent. Sur ces questions, nous pouvons vraiment présenter une « plus-value » par rapport aux pouvoirs publics. D'où l'importance d'en tenir compte pour instituer un véritable cadre partenarial où chacun agit en complémentarité. Mais pour en arriver-là, il faut aussi que le politique ait confiance en l'associatif.

#### F. : Comment envisagez-vous les rapports entre l'ISP wallonne et bruxelloise, entre l'Interfédé et la FeBISP?

**A.-H. L.**: Les premiers mots-clés qui me viennent en tête sont : collaboration, partenariat et concertation. Sur ces différents termes, je dirais que les rapports actuels entre l'Interfédé et la FeBISP varient en intensité en fonction des questions abordées.

Du point de vue « enjeux pédagogiques », donc pour le volet « formation » des actions ISP, les collaborations et concertations sont très nombreuses et les positionnements wallons et bruxellois vont dans le même sens. Je pense ainsi, par exemple, aux dossiers liés à la certification, au SFMQ ou encore au dispositif de validation des compétences. La FeBISP et l'Interfédé sont d'ailleurs amenées à régulièrement se côtoyer dans des instances de type institutionnel, comme la Chambre Enseignement-Formation du SFMQ, où sont discutés ces dossiers.

Je peux poser ce même constat de bonne collaboration sur le plan de la « concertation sociale ». La FeBISP et l'Interfédé, présentes également dans des instances communes et dans de mêmes lieux décisionnels, portent un message commun et dialoguent constructivement.

En ce qui concerne les « questions politiques », j'ai l'impression que nous pourrions encore plus nous concerter sur des enjeux transversaux. Même si nos cadres normatifs diffèrent, les enjeux principaux sont communs et nos publics connaissent le même type de difficultés. Nous pourrions donc, Wallons et Bruxellois, renforcer nos actions communes sur ce volet « politique ». Quelques premières idées, à creuser, pour renforcer nos collaborations : effectuer une journée de mobilisation commune pour l'insertion, tant wallonne que bruxelloise, faire dialoquer nos revues trimestrielles respectives (L'Essor et L'insertion) et nos Mémorandums. etc.

# F. : Avez-vous un message à adresser à la FeBISP ou au secteur ISP bruxellois ?

**A.-H. L.**: Mon message, très simple, se centre sur l'essentiel : poursuivons ensemble notre mobilisation pour défendre les demandeurs d'emploi les plus fragilisés ! Restons ambitieux pour notre public, ne nous décourageons pas face aux obstacles rencontrés et continuons envers et contre tout notre travail de qualité pour un droit à la formation pour toutes et tous !

# Des chiffres et des mètres...

→ La licorne dans les étoiles

Le secteur associatif s'est chopé une « MST »<sup>1</sup> ! Cette « pathologie qui consiste à vouloir traduire systématiquement les phénomènes sociaux et humains en langage mathématique » porte le nom scientifique de « quantophrénie »<sup>2</sup>. Et tandis que les sans-grades devraient tout donner pour données, les autres revendiquent un droit « légitime » au secret des affaires...

Les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi sont culpabilisées au niveau de leurs performances à intégrer un marché principalement achalandé pour celles et ceux qui en connaissent déjà un rayon. Quant aux opérateurs, riches en compétences relationnelles et en valeur ajoutée difficilement chiffrable, ils voient leurs subsides dépendre de résultats comptables relevant du droit au travail... trop peu assumé par l'État. Alors, « des chiffres et des mètres » pour (r)éveiller les vocations, est-ce bien raisonnable ?

Évaluer des données et chiffrer des valeurs ? Quantifier des qualités et qualifier des quantités ? Isoler le relationnel et relier des unités ?... Serait-ce parce que l'on me fait voir ma vie à travers des grilles que j'excelle à construire ma cellule ? Pense-t-on venir à bout du chômage en imposant de plus en plus de mesures à celles et ceux qui ne font pas le poids ou qui ne seraient pas de taille à se hisser au niveau de l'excellence ?

Il faudrait toujours plus se comparer aux autres, aux références, à la norme parce que la compétition serait un moteur et parce que cette démarche est une garantie d'objectivité? Mais il faut que l'observateur soit « hors-cadre » pour évaluer celui-ci objectivement, maintenant qu'il y a des cadres partout...

Pense-t-on réellement que toujours plus de comptabilité, de statistiques à interpréter, de rapports à délivrer, de délais à respecter, de cases à cocher, de critères et d'indicateurs à rencontrer, de structurel à rééchelonner, de pièges dans lesquels ne pas tomber,... c'est notre appel ou notre projet ? On tient les comptes, on rend des comptes et au bout des comptes, on se rend compte qu'on est toujours trop court pour s'occuper du fond. C'est cadastrophique, non ?

marché de la connaissance implique de chiffrer l'évaluable, il relève de la responsabilité du secteur de sensibiliser à la valorisation du

Si satisfaire l'ambition européenne d'être leader sur le

non évaluable<sup>3</sup>, le dessous de l'iceberg, et à l'obtention de moyens liés à d'autres critères que ceux retenus dans les « taux de sorties positives ».

Notre horizon dépasse, du moins on l'espère..., 2019, 2020 ou 2027 et agides délais ne devrait pas essouffler tout le monde : et les stagiaires de piquer un sprint pour se former à l'employabilité faute d'« aménagement de relance de carrière » ; et les opérateurs de marathonner

jusqu'à l'APC<sup>4</sup> sous leur meilleur profil, celui qui permettra à leur public, désormais qualifié, d'être certifié (mais ne bénéficiant, à ce stade, d'encore trop peu d'effets de droit garanti); et les politiciens de faire le 400 mètres haies pour atterrir sur quelque chose de concret et de positif avant la ligne des élections, ceci afin d'éviter le faux départ, de repartir avec un handicap de cinq ans ou d'avoir à re-touiller une toute autre mayonnaise...

Au delà de toute mesure, guette le burn-out... « Les gens qui veulent bien faire »<sup>5</sup> peuvent-ils fonctionner sainement quand le quand, le comment, le combien, le pourquoi, le avec qui, le avec quoi, le pourquoi du combien, le comment du pour qui,... sont à ce point rigidifiés ? « Désolé, j'aurais bien voulu être formidable mais il y a une élite qui m'a fait l'époque! » Mais si les politiques passent, l'éducation est permanente. Et l'éducation permanente, c'est faire « par » ce qui est fait « pour »<sup>6</sup>. Alors par le public et par les collègues, je reste malgré tout enthousiaste. Et tant pis si l'enthousiasme est puéril parce que, sinon, l'utopie c'est quand ?

<sup>1 «</sup> Marchandisation Systématique pour Tout »

<sup>2</sup> Mot inventé par le sociologue Pitirim Sorokim, voir https://fr.wiktionary.org/wiki/quantophrénie

<sup>3</sup> Thématique de la prochaine Journée d'Etude organisée par la FeBISP.

<sup>4</sup> Approche par compétences

<sup>5</sup> Référence à une citation de Didier Bourdon sur RTL le 9 octobre 2013 : « le burn-out concerne les gens qui veulent bien faire ».

<sup>6 « ...</sup>ni la culture pour tous, ni la culture pour chacun mais la culture par chacun et avec chacun dans une optique de développement de tous. » (Marcel HICTER)

# L'interculturel au cœur du projet de cohésion sociale chez Convivial

→ Michèle Hubin

Chez Convivial, l'insertion des Réfugiés en Belgique est inscrite dans l'ADN de l'association.

Dans cette dynamique d'écoute et d'engagement est né le projet de cohésion sociale.

Coup de projecteur sur un projet ambitieux d'échange interculturel ...



de cohésion sociale.



#### Le projet en quelques chiffres

Le projet a été mis en route il y a une dizaine d'années. Concrètement, il porte sur les actions suivantes :

#### Le volet citoyenneté

10 modules de 60 heures sont organisés par an dont 2 modules longs avec base en informatique (130 heures). Au total 9,2 Etp sont affectés au projet pour un subside total de 397 000 euros<sup>1</sup>.

#### Le volet sensibilisation & vivre ensemble

Le nombre d'actions de sensibilisation est au minimum de 60 actions par an réunissant environ 1000 participants et auxquelles 2 Etp sont affectés pour un budget total alloué de 134000 euros<sup>2</sup>.

#### Un projet qui a évolué au fil du temps

Bruno Gilain, directeur de Convivial, nous explique que le projet a évolué en partie au fil des années. « Actuellement, notre projet de cohésion sociale articule deux champs d'action : les ateliers de citoyenneté d'une part, et les séances d'information-sensibilisation à la réalité de l'asile et des réfugiés d'autre parts ; des dispositifs de mise en relation entre citoyens d'ici et réfugiés ».

Prévue dans le dispositif décrétal de l'accueil des primoarrivants³, l'organisation des ateliers de citoyenneté positionne Convivial en précurseur puisque l'association les organise depuis bien longtemps. La motivation est évidente nous précise Bruno : « Notre idée au départ est que les réfugiés installés depuis peu de temps en Belgique puissent acquérir une vision concrète de l'organisation belge. Concrètement, comment sont abordés les soins de santé, l'enseignement, les transports en commun, les transactions bancaires, etc... Et cela se couple à la dimension « valeurs » : comment les gens d'ici vivent-ils ces réalités ? Le tout dans un échange interculturel permanent ».

<sup>1</sup> Les subsides affectés au projet proviennent de la COCOF (Cohésion sociale et budget d'initiative) et du Fonds social européen.

<sup>2</sup> Les subsides affectés au projet proviennent de la Cocof (Cohésion sociale et autres subsides) et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

<sup>3</sup> Décret relatif au parcours accueil pour primo-arrivants en Région de Bruxelles-capitale du 18 juillet 2013.

Le processus vise à informer, faire prendre conscience de la réalité et savoir comment cheminer dans un environnement qui est nouveau. « Nous ne sommes pas dans une logique de droits et devoirs. Notre intention de départ - et qui est d'ailleurs celle des décideurs politiques – consiste à donner assez vite à ces personnes qui vont faire leur vie ici les bases pour fonctionner ». Mais la connaissance de la langue devient rapidement un enjeu. « En réalisant les modules uniquement en français, on touchait environ 50% du public de réfugiés visé. Dès lors, dans ce 2ème quinquennat, nous avons développé des modules en arabe qui permettent de toucher le public majoritaire qui s'adresse actuellement à nous. Ce sont des personnes qui viennent notamment de Syrie et d'Irak et qui ne pourraient construire un projet d'insertion socioprofessionnelle immédiatement ».

Les cours de français peuvent avoir lieu grâce à un partenariat avec Lire et Ecrire. Une fois ce module suivi, les personnes peuvent alors rejoindre un cours de FLE de plus longue durée. Bruno précise : « cela nous permet d'avoir un tremplin vers les opérateurs de formation et d'emploi. Ainsi les pratiques d'accès à l'emploi sont parfois très complexes à intégrer pour les réfugiés qui fonctionnent tout autrement dans leur pays. C'est une sorte de guidance individuelle, une première guidance vers un projet d'insertion socioprofessionnelle, en amont des outils classiques (développés par les Missions Locales ou Actiris) pour des personnes dont le gap à combler est important ».

Mais le projet ne s'arrête pas là. Des bases en informatique sont dispensées pour les moins qualifiés. « Une partie du public est totalement perdue en informatique : envoyer un mail, utiliser Internet, rédiger en Word, créer un PowerPoint simple ou se débrouiller en Excel ».

#### Tous pareils? Pas tout à fait!

Les raisons de l'arrivée dans notre pays des personnes qui intègrent le projet de cohésion sociale chez Convivial ne sont pas forcément identiques. Notre interlocuteur nous livre un petit lexique du paysage de l'accueil en Belgique.



**REFUGIÉS**: Personnes qui se voient reconnaître le besoin de protection de la part de la Belgique parce qu'elles sont menacées dans leur intégrité pour des raisons politiques, ethniques, d'orientation sexuelle, etc. (cfr. les critères précisés par la Convention de Genève<sup>4</sup>).

**PRIMO-ARRIVANTS**: Toute personne d'origine étrangère disposant d'un titre de séjour légal en Belgique depuis plus de trois mois et moins de trois ans et inscrite au registre des étrangers d'une commune de la Région de Bruxelles-Capitale<sup>5</sup>.

**MIGRANTS**: Regroupe les deux premières catégories ainsi que les personnes d'origine étrangère avec un titre de séjour légal depuis plus de trois ans.

Bruno poursuit en nous indiquant qu'il reste un public très fragile qui n'est pas repris dans ces définitions, il s'agit des sans-papiers. Il est question de les inclure dans le nouveau décret de cohésion sociale.

#### Vous avez dit « citoyenneté » ?

Par citoyenneté on entend la démocratie, l'histoire de la Belgique, la politique institutionnelle. Voilà pour le côté formel. Mais la citoyenneté, c'est aussi le fonctionnement des principaux leviers de la vie quotidienne (école, soins de santé, transports publics, justice, logement, ...) ainsi que l'accès au monde de l'emploi et de la formation, dans une perspective de projet individuel d'insertion.

Du point de vue méthodologique, les ateliers sont conçus en présentant des données factuelles destinées à prendre la mesure du nouvel environnement pour les réfugiés et faire tomber les préjugés des uns et des autres.

Si les motivations du projet sont indéniables, Bruno nous confie cependant les incertitudes dont il fait l'objet pour le futur. « Nous voulons également aller plus loin en organisant des rencontres thématiques entre citoyens et réfugiés pour qu'ils se sentent moins isolés et leur donner un point de contact opérationnel.



La raison d'être de Convivial, ce sont les réfugiés!

Quel avenir pour cet ambitieux projet ? Il se pourrait bien que le paysage soit modifié.

« La création des BAPA (bureaux d'accueil pour primoarrivants) dans le cadre du nouveau décret sur l'accueil des primo-arrivants signifierait que ces nouveaux acteurs développent en partie les mêmes réponses (avec leur identité propre et leurs contraintes) pour notre public-cible. Si l'obligation de fréquenter les BAPA rentre en vigueur à Bruxelles, cela pourrait signifier la création de BAPA supplémentaires et potentiellement une demande politique pour que nous réorientions une partie de notre projet de cohésion sociale (e.a. pour le volet citoyenneté) vers un public de non primo-arrivants, sachant que le volet sensibilisation et vivre-ensemble resterait une offre spécifique bien ancrée à Convivial et complémentaire à l'action des BAPA. Cela impliquerait des réflexions difficiles. D'abord, parce que cela mettrait en partie à mal l'articulation bénéfique pour notre public entre nos différents services dans un même lieu : accompagnement social individuel, quidance pré-ISP, module de citoyenneté et vivre ensemble. Ensuite, parce que cela nous mettrait devant un choix identitaire important : la raison d'être de Convivial, ce sont les réfugiés ! ».

<sup>4</sup> Selon la Convention de Genève de 1951 « une personne qui « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels évènements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. »

A noter qu'avec une définition comme celle-là, tous les fonctionnaires européens qui viennent travailler à Bruxelles sont inclus. C'est sur base volontaire à Bruxelles pour l'instant. Si cela devait devenir obligatoire, il faudrait certainement un arbitrage pour réduire le champ définitionnel.

# Le coin de l'employeur

# Le trajet de réintégration des travailleurs malades

→ Michèle Hubin

L'arrêté royal du 1er décembre 2016 a instauré « le trajet de réintégration des travailleurs malades ». Entre nouveau concept de « tremplin » vers la reprise du travail ou « activation déguisée », la mesure rencontre un succès mitigé, poussant le gouvernement à l'assortir de sanctions pour les mauvais élèves, dans le but de la booster!

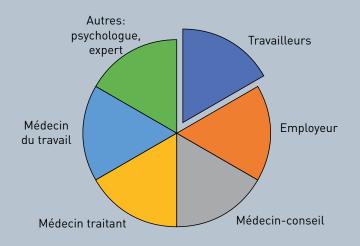


#### Une disposition « optionnelle »

L'Arrêté royal s'adresse aux travailleurs absents pour cause d'incapacité de travail de longue durée ne pouvant pas effectuer le travail convenu de façon temporaire ou définitive. Ce dispositif ne s'applique pas après les accidents du travail ou en cas de maladie professionnelle. Intégrée dans la politique globale de surveillance de santé des travailleurs<sup>1</sup>, le trajet de réintégration remplace l'évaluation de santé d'un travailleur en incapacité de travail définitive. Mais toute reprise du travail ne doit pas nécessairement passer par cette voie. De même les réexamens classiques et la visite préalable à la reprise du travail sont maintenus.

#### Cinq étapes impliquant de nombreux acteurs

Potentiellement, tous les acteurs cités dans le schéma cidessous sont susceptibles d'intervenir lors des cinq étapes.



<sup>1</sup> Ar. royal du 28 octorobre 2016 pour la réintégration des travailleurs en incapacité de travail et Ar. royal du 8 novembre 2016.

# Etape 1 : Entrée dans le trajet de réintégration

L'initiative d'entrée dans le trajet peut émaner du travailleur, de son médecin traitant avec son accord, du médecinconseil de la mutuelle ou de l'employeur.

Dans le cas du travailleur ou de son médecin traitant l'entrée dans le trajet peut être demandée à tout moment de l'incapacité. L'employeur doit attendre au moins 4 mois d'incapacité, ou le moment où il reçoit un certificat d'incapacité définitive. Pour le médecin-conseil, ce sera au plus tard deux mois après la déclaration d'incapacité. En concertation avec tous les acteurs concernés, le conseiller en prévention-médecin du travail examinera la possibilité de réintégration dans les 40 jours ouvrables.

#### Etape 2 : Evaluation de réintégration

La question à se poser à l'étape 2 est celle de savoir si le travailleur pourra à terme exécuter à nouveau le travail contenu. Trois possibilités se dessinent pour 5 scénarios possibles :

#### 1) Le travailleur est **temporairement** inapte

Et	Mais
un travail adapté ou un autre travail est possible entre-temps	un travail adapté ou un autre travail n'est pas possible entre-temps
<b>↓</b>	<b>+</b>
Trajet A	Trajet B
Le médecin du travail en fixe les modalités et réexamine le travailleur	Le travailleur reste en incapacité. Le médecin du travail en fixe les modalités et réexamine le travailleur et avertit le médecin-conseil

2) Le travailleur est définitivement **inapte** pour le travail convenu...

Et	Mais
<u>un</u> travail adapté ou un autre travail (autres tâches) est possible	un autre travail ou un autre travail n'est pas possible
<b>+</b>	<b>+</b>
Trajet C	Trajet D
Le médecin du travail en	Le médecin du travail
fixe les modalités	avertit le médecin-conseil

3) La réintégration n'est pas (encore) opportune



#### Etape 3 : Concertation en vue de la réintégration

L'employeur concerte au sujet de l'établissement du plan de réintégration. Tous les acteurs peuvent prendre part à la concertation.



#### Etape 4 : Plan de réintégration

Du point de vue du contenu, une ou plusieurs des mesures suivantes peuvent être proposées, pour autant qu'elles s'avèrent concrètes et détaillées :

- description des adaptations du poste de travail ;
- description du travail adapté (horaire, volume, etc);
- description d'un autre travail (autres tâches) ;
- description d'un processus de formation en vue d'acquérir les compétences pour effectuer un travail adapté ou un autre travail;
- durée de validité du plan de réintégration.

Par contre, si l'employeur estime qu'un plan de réintégration est techniquement ou objectivement impossible ou ne peut être exigé pour des motifs fondés à justifier, il doit établir un rapport remis au conseiller en prévention-médecin du travail et au travailleur. Des délais impératifs sont à respecter.

A noter que le plan de réintégration doit recevoir l'aval du travailleur ou mentionner les raisons dans le cas de son refus. Un recours est possible auprès de la juridiction du travail.

#### Etape 5 : Mise en œuvre et suivi du plan de réintégration

Moyennant l'accord du travailleur, le plan de réintégration peut être exécuté. Il doit nécessiter un suivi par le médecin du travail et peut faire l'objet d'adaptations si nécessaire.

#### Trajet de réintégration impossible ?

Malgré la variété des scénarios et leur amplitude, le trajet de réintégration n'est pas toujours possible. Employeur et travailleurs peuvent alors se diriger vers une fin de contrat sans préavis ni indemnité pour « force majeure médicale ».

#### Un avis mitigé

Trois quarts des trajets de réintégration débouchent sur un licenciement, un score dont se saisissent les organisations syndicales pour dénoncer le dispositif et le qualifier de « machine à licenciements ». Les chiffres sont effectivement très mitigés : sur les 12000 trajets entamés en 2017, moins d'un tiers donnent lieu à un emploi adapté. A noter toutefois que toute reprise du travail ne doit pas nécessairement passer par cette voie.

A l'heure de conclure, nous apprenons que le Conseil des ministres vient d'adopter la possibilité d'infliger des sanctions tant aux employeurs qu'aux travailleurs des organisations comptant au moins 50 travailleurs salariés si le constat peut établir l'insuffisance d'efforts pour trouver des solutions.



# 22ème Journée d'Etude Le 16 octobre 2018



# **L'insertion**

Le prochain numéro de notre magazine L'insertion n°117 sortira en septembre 2018.

L'insertion est la revue de la FeBISP (Fédération bruxelloise des organismes d'insertion socioprofessionnelle et d'économie sociale d'insertion)

Trimestriel, ne paraît pas en juillet - août

Editeur responsable : Pierre Devleeshouwer

#### L'insertion

Cantersteen, Galerie Ravenstein 3 boîte 4 B-1000 Bruxelles Tél: 02 537 72 04 secretariat@febisp.be http://www.febisp.be

# L'équipe de la FeBISP

- Pierre Devleeshouwer

  Directeur / devleeshouwer@febisp.be
- Tatiana Vanessa Vial Grösser
  Directrice adjointe / vial@febisp.be
- Delphine Libert Secrétaire de direction secretariat@febisp.be
- Valérie Dancart
   Assistante administrative et financière dancart@febisp.be
- Michèle Hubin
   Attachée relations collectives de travail hubin@febisp.be
- Huong Ngo, Gestionnaire administrative du Fonds de formation ISP / ngo@febisp.be
- François Geradin
  Attaché formation professionnelle
  geradin@febisp.be
- Pauline Cousin

  Attachée économie sociale d'insertior
  et emploi / cousin@febisp.be
- Marie-Adèle Blommaert Attachée agence conseil blommaert@febisp.be
- Pascal Rebold

  Attaché soutien méthodologique ISP rebold@febisp.be
- Margaux Hallot
  Attachée communication et relations
  publiques / hallot@febisp.be

Impression : Les imprimeries Editions Européennes



Avec le soutien de la Commission communautaire française, du Fonds social européen, du Ministère de l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale et d'Actiris







